Accusé de réception en préfecture
001-260103650-20250407-FIN2025_03-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

BEYNOST
CCAS

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

02	2025	03

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 07 avril 2025
Convocation du : 31 mars 2025

Nombre de Conseillés :

En exercice	: 17
Présents	: 9
Votants	: 11

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du Conseil Municipal sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

FINANCES : Affectation du résultat 2024

Présents : Mme Cortinovis Véronique, Mme Rouquette Laurence, Mme Maciocia Annie, Mr Curtet Jean-Marc, Mr Rostagnat Ludovic, Mme Aubernon Michèle, Mme Goyard Dominique, Mme Magat Edith, Mme Nasri Nadia.

Représentés :

Mme Paya Eliane a donné pouvoir à Mme Maciocia Annie
Mme Rampon Nicole a donné pouvoir à Mme Aubernon Michèle

Absents : Mme Terrier Caroline, Mme Berger Valérie, Mme Rampon Anne-Sophie, Mme Pantel Annick, Mme Thimel-Blanchoz Nathalie, Mme Thomas Christine.

Secrétaire de Séance : Mr Curtet Jean-Marc

Accusé de réception en préfecture
001-260103650-20250407-FIN2025_03-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture du budget principal et de ses annexes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-5, R 2311-11 et R 2311-12,

Considérant le Compte Financier Unique de 2024 et de son résultat de clôture

Le Conseil d'Administration du CCAS, A L'UNANIMITE

DECIDE d'affecter au budget 2025 l'excédent de la section de fonctionnement du CFU 2024 constaté à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

Résultat global de la section de fonctionnement 2024	+ 1 311,56 €
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement 2024	+ 18 032,41 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2024	- 10 303,47 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Affectation à l'investissement 2025 (compte 1068)	0,00 €
Report en section de fonctionnement 2025 (compte 002) - Excédent	**1 311,56 €**
Report en section d'investissement 2025 (compte 001) - Excédent	**7 728,94 €**

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Par délégation de la Présidente,
La Vice-présidente,

Véronique CORTINOVIS